

PAGES

inscrire
sur **24**, 7 jours sur 7...

disponible en ligne
à partir du 1^{er} juillet 2018, je
vous invite au **débit**
septembre 2018.

chez moi
mon **visite de trans-**
mission dès la rentrée,
et ma carte de
transport mise par mon
transport scolaire ou le
transport de la carte Oura!

pour une pierre deux
pour un grand gain de
joli geste pour
un transport économisant

© 123RF



Inscription au Transport Scolaire

Ardèche

Inscriptions à partir
du **4 juin 2018** sur
auvergnerhonealpes.fr

es

Pour la rentrée scolaire 2018,
inscrivez-vous en ligne sur le site :
auvergnernhonealpes.fr/scolaireardeche

(merci de lire la notice explicative avant toute inscription)

OUVERTURE DU SITE : **LUNDI 4 JUIN 2018**

ATTENTION : pour les inscriptions reçues après le
31 août 2018, une majoration des frais de traitement
de dossier de 20 € par enfant vous sera demandée.

Suis-je concerné ?

Oui, **si vous habitez en Ardèche.**

Attention : si vous habitez et êtes scolarisé sur le territoire de la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche ou d'Annonay Rhône Agglo, du syndicat intercommunal Tout'en bus, du syndicat Valence Romans Déplacements (Citéa), l'inscription ne se fait pas sur auvergnernhonealpes.fr : contactez votre agglomération.

Comment m'inscrire ?

Grâce à un accès internet et une adresse mail.
Connectez-vous sur **auvergnernhonealpes.fr/scolaire**

Vous bénéficiez déjà des transports scolaires :

vous recevrez un mail le 4 juin 2018 concernant les inscriptions en ligne. Inscrivez-vous en cliquant sur l'onglet « renouvellement » de la page « inscription transports scolaires ».

Vous êtes un nouvel utilisateur des transports :

cliquez sur l'onglet « nouvelle demande » de la page « inscription transports scolaires ». Un identifiant vous sera attribué et vous devrez créer votre mot de passe.

Comment régler ma participation aux transports ?

Le paiement de 90 euros par enfant s'effectue par carte bancaire, sur un site sécurisé (si vous vous inscrivez en ligne jusqu'au 27 juillet 2018 possibilité d'un **débit différé** au 6 septembre 2018).

Je suis exonéré de la participation. Dois-je m'inscrire en ligne ?

Oui ! Si votre quotient familial est inférieur ou égal à 600 €, cochez la case « exonération CAF ou MSA ». N'oubliez pas de nous envoyer le justificatif papier établi pour l'année 2018 (entre janvier et juillet), accompagné du mail (à imprimer) confirmant votre inscription. Dès réception, nous vérifierons votre demande.

J'ai plusieurs enfants qui utilisent les transports. Puis-je bénéficier de la gratuité ?

Vous bénéficiez de la gratuité uniquement à partir du 4^e enfant transporté. Vous devez nous envoyer une photocopie de votre livret de famille accompagnée du mail (à imprimer) confirmant votre inscription.

En cas de garde alternée, comment faire ?

Si les deux parents habitent en Ardèche, vous pouvez saisir un double trajet. Lors de votre demande en ligne, les documents justificatifs à fournir vous seront indiqués.

En cas de problème lors de ma saisie en ligne, que faire ?

- Consulter la Foire aux questions sur le site **auvergnernhonealpes.fr/scolaireardeche**
- **Contactez-nous** formulaire contact sur **auvergnernhonealpes.fr/scolaireardeche** ou par téléphone au 04 26 73 32 00

Antenne régionale des transports de l'Ardèche

Rue Pierre Filliat - 07000 Privas
Tél. 04 26 73 32 00 appel non surtaxé

